

N° Client : 5460412
N° TVA : FR04409164977

REXEL CAHORS

4600

62 CHEMIN DE LA GRAVETTE

46000 CAHORS

Tél. : 05.65.20.30.10 Fax.: 05.65.22.69.88

C

0464

LA POSTE

SD : 86500233552873A

541689 47507 10499

Y82 1/ 3 35



MOLES THIERRY

62 CHEMIN DE LA GRAVETTE

46000 CAHORS

MOLES THIERRY

ROUTE DE FONTANET

46000 CAHORS

Echéance : 31/10/2025

Règlement : Lettre de change relevé directe.

N° Ligne	Référence Désignation	Prix Unitaire H.T.	Remise en %	Prix Net Unitaire H.T.	Qté	Unité	Prix Total H.T.	Code TVA
Notre BL n° 000235931 expédié le 09/09/2025								
Votre commande RESSIGEAC								
Agence: REXEL CAHORS								
0010	ATL063017 CHAUFFEO PLUS VM 200L	475,50000	36,99	299,59387	1	U	299,59	2
	D3EES14063 DEEE CHAUFFE-EAU A ACCUMULATION, BALLON, CHAUFFE-EAU SOLAIRE	22,00000		22,00000	1	U	22,00	2
0020	TMRGS GS 3/4 NF CHROM STANDARD	19,99166	38,20	12,35489	1	U	12,35	2
Sous Total HT BL n° 000235931							333,94	

Code T.V.A.	Total H.T. Hors D.E.E.E.	Total H.T. D.E.E.E.	Total H.T.	P.F.A.	NET H.T.	Taux T.V.A. %	Total T.V.A.	NET H.T.	
2	311,94	22,00	333,94	9,90	0,00	343,84	20,000	68,77	343,84 €
Total T.V.A.									68,77 €
Net T.T.C.									412,61 €

L'éco-participation correspond au coût d'élimination des déchets et des équipements électriques et électroniques qui vous est répercuté conformément aux dispositions du décret n° 2005-829 et de l'article L 541-10-2 du Code de l'Environnement.

En Euro FACTURE

Merci d'adresser votre règlement et le coupon détachable à l'adresse ci-dessous
Centre de traitement des paiements BNP PARIBAS PARIS (BNPAFRPPPLZ)
REXEL France /SUD EST RIB 30004 00588 00010007392 64
CENTRE DES PAIEMENTS N° code IBAN FR76 3000 4005 8800 0100 0739 264
TSA 91114
69626 VILLEURBANNE CEDEX
Tél. Service client : FAX : 0476264761 / fontaine-compta-client@rexel.fr

Escompte pour paiement anticipé : néant par rapport aux conditions générales de vente.
Extrait des conditions générales de vente : Les factures de la Société REXEL France sont payables au comptant sans escompte. L'absence de paiement total ou partiel à l'échéance rendra toute somme due par le Client immédiatement exigible. En cas de non-paiement, elle entraînera notamment la poursuite par le Client d'une retenue d'appoint de 40 Euros par facture impayée, ce montant étant susceptible d'être augmenté d'un montant égal à 15 % du montant total facturé et non payé par le Client ainsi que des pénalités de retard calculées sur la base du taux d'intérêt pratiqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré du dix pour cent de pourcentage, le taux d'intérêt à appliquer étant, pour la première année de l'année, celui en vigueur au 1er janvier de l'année considérée et, pour la seconde année, celui en vigueur au 1er juillet de l'année considérée. Ces pénalités sont applicables à compter du lendemain de la date d'échéance de la facture et jusqu'au complet paiement des sommes dues. Conformément à la loi n°2003-25 du 12 mars 2003, les biens vendus demeurent la propriété de la Société REXEL France jusqu'au paiement intégral et effectif du prix facturé et de ses accessoires, la livraison s'entendant de la remise matérielle des marchandises.
Tout litige entre le Client et la Société relève de la compétence du Tribunal de Commerce de Paris.

REXEL France - 13 Boulevard du Fort de Vaux - CS 60002 - 75838 PARIS Cedex 17
SAS au capital de 41 940 672 euros - N° Siren : 309 304 616 - RCS Paris
Code NAF 4669 A - Numéro de TVA Intra-communautaire : FR 26 309 304 616

Date de Facture	30/09/2025
N° Client	5460412
N° de Facture	995711982
Montant T.T.C.	412,61 €
Date d'échéance	31/10/2025
Mode de règlement	Lettre de change relevé directe

